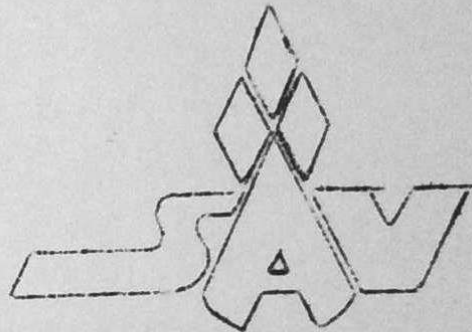


BULLETIN
INTÉRIEUR



PARTI BRETON

STROLLAD AR VRO

JANVIER 1973

0008

18, RUE SAINT-GOUENO

22000 SAINT-BRIEUC

Nous nous excusons de la présentation de notre bulletin SAV KELEIER, différente des précédents. Ceci est dû à une rupture de stock. Le bulletin de Février paraîtra sous sa forme habituelle.

LÉGISLATIVES MARS 73

- POUR LA PREMIÈRE FOIS, un parti breton apporte des solutions bretonnes au problème breton,
- POUR LA PREMIÈRE FOIS, un parti breton se donne les moyens de réussir,
- POUR LA PREMIÈRE FOIS, un parti breton veut sortir du ghetto des groupuscules pour faire le poids face aux partis parisiens.
- POUR LA PREMIÈRE FOIS, un parti breton s'apprête à affronter **les élections législatives** en présentant un candidat dans chaque circonscription de Bretagne.
- POUR CES RAISONS, de plus en plus de Bretons adhèrent à **SAV**.

**VOUS AUSSI
ADHÉREZ AU**

Parti Breton SAV

18, rue Saint-Gouéno - 22 - SAINT-BRIEUC

PARTI BRETON S.A.V.
18, rue Saint-Gouéno

SAINTE-BRIEUC

JANVIER 1973

SOMMAIRE

A - INFORMATIONS

- I - MILITANTS :
Méthode politique
- II - APPEL :
Spécial Elections
- III - ETUDE POLITIQUE :
Pour un socialisme Breton
- IV - PARTI S.A.V. :
S.A.V. contre le Socialisme-Marxiste
S.A.V. contre le Fascisme
- V - INFORMATIONS :
Rapports d'activités
Arguments à l'usage des candidats

B - DOCUMENTS

- I - AFFICHES
- II - TRACT

BULLETIN D'ADHESION

Nom _____ Prénom _____

Profession _____

Adresse _____

demande à adhérer au
PARTI BRETON SAV
18, Rue Saint-Gouéno - 22 - Saint-Brieuc

Fait à _____ le _____ Signature _____

PARTI BRETON S.A.V.
18, rue Saint-Gouéno
22 - SAINT-BRIEUC

MILITANTS

JANVIER 1973

METHODE POLITIQUE

L'existence du Parti Breton S.A.V., la volonté qui anime ses militants, le désir pour le Peuple Breton d'un changement radical, ne pourrait être sauvegardé que si le militantisme irréflectif qui a existé jusqu'à présent est remplacé par une formation politique complète.

Nous avons pour but primordial la formation de responsables (fédérations et sections) et la constitution d'une élite militante capable de supporter l'effort que demande la Révolution Nationaliste Bretonne. Ceci demande de la part de tous le désir d'une formation approfondie et une conscience révolutionnaire sans défaillance.

Dans le même temps, doit se constituer et se développer l'appareil politique (S.A.V.) qui doit permettre de faire un travail de propagande et d'agitation, de procéder à l'encadrement de nos sympathisants, de se montrer apte enfin à élargir au maximum l'audience du Parti.

I - OBJECTIFS DU MILITANT

Le militant doit connaître et appliquer les techniques d'agit-prop. Il doit fournir un travail d'explication, de formation et d'organisation, avec sérieux et continuité, tant sur le plan personnel qu'au niveau des sympathisants. Son objectif est de créer une force politique réelle en Bretagne, et il ne doit compter que sur lui-même pour y aboutir. Pour cela, il doit avoir une conscience révolutionnaire, c'est-à-dire une vue globale de la situation, des objectifs à atteindre et des méthodes appropriées. Il doit avoir en tête la recherche permanente de l'accroissement des effectifs du Parti et de l'exploitation des thèmes propres à relancer, en faveur du Parti, l'agitation.

L'optique méthodologique du militant est celle qui doit en permanence lier la pensée à l'action politique. La réussite de S.A.V. ne réclame pas des efforts surhumains, mais seulement de la méthode, du sérieux et la volonté d'assurer la progression du Parti envers et contre tous.

II - PERSPECTIVES - OPTIONS FONDAMENTALES

Nous devons actuellement pouvoir constituer un Parti Breton important et créer un appareil politique suffisant.

Cet objectif sera atteint par :

- Une organisation rationnelle de la propagande au niveau des sections par des militants formés : un parti aux effectifs suffisants réclame des méthodes de propagande appropriées (ceci s'apprend). Les thèmes à exploiter, aussi bien sur le plan local que sur le plan national Breton, les prises de position politiques doivent être étudiées et diffusées de façon à attirer le plus grand nombre.

- La diffusion des options politiques doit se faire à grande échelle avec coordination effective des sections. (Les élections seront dans ce domaine un excellent terrain de manœuvre).

III - NOTRE CONCEPTION DE LA LUTTE POLITIQUE

a) Rôle privilégié du militantisme :

Le Parti Breton S.A.V., combat globalement le système qui régit actuellement la Bretagne.

Notre lutte, qui est une lutte révolutionnaire, s'inscrit dans une perspective à long terme, mais prévoit un certain nombre d'objectifs qui devront être atteints à court et à moyen terme et qui conditionnent le succès futur.

Nous considérons qu'à court terme, l'objectif primordial est la constitution d'un appareil politique suffisamment fort et structuré pour être capable à moyen terme d'exploiter les conditions favorables qui commencent déjà à apparaître en Bretagne.

b) Le problème quantitatif :

Le réalisme politique ne nous permet pas de croire, malgré notre nombre, à une force militante suffisamment grande pour que nos objectifs soient rapidement atteints. C'est par une propagande intensive, un véritable travail d'agitation que les éléments dynamiques du mouvement Breton, mais aussi les nous et les sympathisants viendront à nous.

c) Le problème qualitatif :

Classiquement, il est dit que la propagande en surface n'est pas payante si l'on veut élargir notre audience. Ceci n'est vrai que dans la mesure où nous n'avons que des militants au sens très large du terme, c'est-à-dire en fait des gens qui sont adhérents ou sympathisants, mais ne font aucun travail au sein du Parti.

Par contre, la propagande classique, qui est de toute façon la seule à notre disposition est très efficace dans la mesure où elle est accompagnée de tout un travail militant : agitation et explication à tous les niveaux (famille, village, classe, école, atelier, etc...).

C'est ici que se pose le problème de la formation non pas seulement au niveau idéologique, mais au niveau politique, économique, culturel et militant.

Il faut constamment avoir à l'esprit une observation fondamentale : le Parti agit et recrute dans un milieu où les passions datant des expériences politiques Bretonnes passées ne sont pas calmées et où même les meilleurs éléments peuvent arriver à accepter difficilement les risques, les servitudes et les inconvénients inhérents à une vie militante. La nouvelle génération Bretonne est capable d'assumer ses responsabilités, mais il s'agit sur le plan idéologique de la faire passer du stade sentimental à celui de la conscience révolutionnaire.

Il ne faut pas non plus négliger un autre aspect de la formation politique qui est de transformer de vagues partisans en soldats politiques, des militants de fait en militants Nationalistes Bretons capables, lorsque ce but est atteint - et seulement à ce moment là - de faire un véritable travail politique d'agitation et d'explication qui doit nous permettre, en renforçant notre potentiel militant, d'élargir notre audience et d'être capables d'exploiter toute circonstance favorable.

IV - LES THEMES D'AGIT-PROP

Dans le cadre actuel de l'organisation du Parti, le travail militant est fondamental. Les thèmes choisis (localement et nationalement) doivent répondre aux aspirations, aux motivations et aux exigences du plus grand nombre possible.

Le problème global de l'autonomie de la Bretagne nous permet, en misant sur une réaction sentimentale (dont la motivation nous échappe le plus souvent) de puiser

III

un dynamisme qu'aucun autre thème ne pouvait nous apporter pour le moment. Il s'agit maintenant de faire en sorte que cette réaction sentimentale aboutisse à un stade politique cohérent. Car en fait, l'autonomie de la Bretagne n'est pas un moyen, mais un but.

Pour que tous ces thèmes qui se présentent à nous (les élections devront le prouver) puissent être utilisés avec profit, il nous faut une infrastructure solide, et de véritables militants révolutionnaires.

Notre volonté de lutte politique pour un objectif qui nous est capital et auquel nous soumettons la survie de la Bretagne, nous amène à combattre toute politique dogmatique ou toute philosophie qui prétendrait systématiser ce que nous sommes.

De cette affirmation de l'existence de la liberté et de sa nécessité pour la Bretagne, nous tirons la volonté militante qui nous anime.

PARTI BRETON S.A.V.
18, rue Saint-Gouéno
SAINT-BRIEUC

JANVIER 1973

SPECIAL ELECTIONS

S.A.V. a à peine un an, mais c'est déjà un adulte aux dents bien mordantes. Dans quelques semaines il se lancera, comme prévu, dans la joute électorale, opposant aux champions des traditionnels partis hexagonaux, des hommes, nouveaux pour la plupart, n'ayant d'autres ambitions que de faire oeuvre utile pour la Bretagne, affirmer son existence et faire entendre sa voix.

Ceux qui ne sont pas dans le bain ne savent pas quelle somme de travail et quel dévouement ont été nécessaires pour atteindre ce but. Tout était à faire : créer des fédérations, lancer des sections, des groupes d'action, rechercher des candidats, élaborer un programme politique, économique, social et culturel sérieux... Tout a été fait.

Nos candidats sont prêts à affronter des hommes qui, pour être les tenants d'un système périmé, n'en sont pas moins solidement accrochés à leurs sièges. Nous ne nous faisons aucune illusion et savons pertinemment que plusieurs d'entre nos amis n'atteindront pas les 5 % fatidiques. Tout sera alors à payer : caution, affiches, professions de foi, bulletins de vote, etc... Il est impensable que les Bretons conscients, qu'ils soient adhérents à notre Parti ou simples sympathisants lecteurs de ce journal, laissent nos courageux camarades, qui auront déjà payé largement de leur personne, payer encore de leurs deniers ces lourdes sommes.

Nous ouvrons donc aujourd'hui une souscription afin de financer cette campagne électorale. Que tous, et en particulier ceux qui, en adhérant se sont engagés à nous soutenir financièrement, ceux qui, éloignés de notre pays ne peuvent nous aider d'une autre manière, versent largement et sans attendre leur participation. Nous savons que nous serons entendus et compris.

Truquez en arsak.

STROLLAD AR VRO : Banque de Bretagne 29 8 - QUIMPER

POUR UN SOCIALISME BRETON

I - BASES POLITIQUES

Le pouvoir politique doit assurer à l'individu le respect de ses droits, doit assurer l'autorité au niveau de la collectivité, en garantissant formellement les libertés individuelles, et doit prendre en charge les problèmes économiques et sociaux auxquels la collectivité ou l'individu auraient à faire face.

Le pouvoir politique est au service des individus.

1 - Réforme politique

Pour être au service des individus, le pouvoir politique (économique et social) doit avoir une connaissance profonde des buts, des aspirations et des besoins de la communauté ; c'est pourquoi S.A.V. considère que les problèmes qui se passent en Bretagne doivent être résolus par des Bretons, dans le sens des intérêts Bretons.

Ainsi, pour une politique sociale adaptée au contexte de notre pays, réalisons-nous une réforme politique comprenant :

- Une réorganisation administrative, avec un nouveau découpage (communes, "pays", Nation Bretonne), et une redistribution des responsabilités.
- La désignation des titulaires des emplois publics : Bretons connaissant les problèmes Bretons.
- L'administration du budget, déduction faite de la quote-part revenant à la Fédération.
- La fixation de l'assiette de l'impôt et une réforme globale de la fiscalité.
- Une réforme judiciaire (pénale, sociale et fiscale), correspondant aux nouvelles nécessités.
- Un système d'instruction adapté aux aspirations et aux besoins de la Bretagne.

2 - Principes de la ligne de conduite

Deux options politiques sont à prendre en considération, ce sont celles motivant notre action, et qui sont pour nous les bases du système politique :

a) L'autonomie :

Le besoin d'autonomie trouve ses racines dans les aspirations du Peuple Breton. Son individualisme, son sentiment d'appartenance à une ethnie particulière, son rejet de tout système contraignant et coercitif, le font réclamer une autonomie administrative, une autonomie économique et financière et une autonomie culturelle, dans le cadre desquelles nous construirons un système social adapté aux nécessités, et tendrons à satisfaire la majorité du Peuple Breton.

b) Le fédéralisme :

"Qui dit liberté dit fédération ou ne dit rien, qui dit république dit fédération ou ne dit rien". PROUDHON

"On verra la fin des guerres, lorsqu'au principe des nationalités, on adjoindra celui qui en est le correctif : la fédération des peuples entre eux". RENAN

"L'Europe qui,...., n'a plus à choisir qu'entre la vassalité et la fédération". E. HERRIOT

L'apologie du système fédératif n'est donc plus à faire ; c'est un besoin politique, économique et social de toutes les ethnies. La réussite de tous les états fédéraux n'est plus à démontrer : Suisse, RFA, Union Sud-Africaine,.... Ceci est une nécessité européenne, et de plus le système fédéral s'accorde de toutes les idéologies politiques, car il tend à en amoindrir les excès (Yougoslavie, Union Sud-Africaine). Sur le plan économique et social, il est le seul moyen d'accéder au bien-être et à la paix (SUISSE : système hamiltonien). Le réveil des nationalités doit aboutir au fédéralisme international. Ce fédéralisme tel que nous le comprenons, rejette le capitalisme qui place le profit au bénéfice d'une minorité et le socialisme, tel qu'il est entendu actuellement, qui est un système concisif aboutissant à ce qu'il combat : le capitalisme d'état, la centralisation et la bureaucratie.

II - DONNEES ECONOMIQUES

La Bretagne (5 départements) compte aujourd'hui approximativement 3 200 000 habitants et 1 500 000 actifs, avec une émigration de 800 000 (1900-1970), soit le quart de la population. Selon la CODER, l'équilibre du bilan migratoire devrait se faire en 1985, avec l'arrivée de retraités et toujours le départ des jeunes. L'évolution dans le cadre du VIème plan français est prévu comme suit :

a) Agriculture :

1921 :	800 000	emplois agricoles,
1970 :	280 000	" " "
1985 :	70 000	" " "

La production agricole permet aujourd'hui le 1/3 des exportations françaises de légumes, 12 % de la production française de lait, 30 % de la production de porc.

Cependant, pour 2,7 M Ha, la Bretagne possède 2 M Ha de surface agricole. Elle possède un atout climatique considérable. Une productivité déjà importante sur le plan européen.

Une base maritime exceptionnelle, qui en fait une plate-forme d'exportation. Le problème économique qui se pose est donc celui de la rentabilité et du maintien au moins, du niveau actuel. Ceci conditionnant le progrès social de la population agricole.

b) Pêche :

En 1970, il y a 16 000 marins bretons et 30 000 personnes qui vivent indirectement de la pêche. Cependant, un grand problème se pose actuellement pour la pêche, c'est celui de la disparition de la société de quinquaire qui finançait la construction et l'investissement en matière de pêche.

De plus, la pêche pose de graves questions de conditions de travail, de formation et de rémunération.

c) Industrie :

L'industrie bretonne, secteur secondaire, travaux publics, bâtiment, industrie, fait vivre 35 % de la population active bretonne. Mais la disparition (selon le VIè Plan) de 200 000 emplois agricoles demande la création d'autant d'emplois dans le secteur de l'industrie d'ici à 1985. Nous savons à quel point ce genre de prévision est suivi (40 000 emplois prévus pour le VIè Plan, 18 000 effectivement proposés). Il faut donc s'attendre, soit à un exode accru, soit à la création d'emplois sous-développés.

Ces données économiques succinctes prouvent que malgré la mauvaise gestion française, les atouts de la Bretagne en matière humaine, en volonté de progrès et en chances de réussite sont considérables. Les chances de succès sur le plan économique et social sont conditionnées par un système autonome et fédéral, contrôlé par un pouvoir Breton (Big-Dautchman : licenciement d'ouvriers bretons par une entreprise hollandaise, en réponse à de très modestes revendications salariales).

III - BASES D'UN PROGRAMME SOCIAL

S.A.V. exige (Manifeste '72) une répartition plus équitable des biens, à la fois entre les hommes et les "pays", avec accès à l'égalité sociale pour permettre l'égalisation réelle des chances.

1 - Droits et devoirs des individus

a) Accès à l'égalité sociale :

De tous temps, dans toute société, des hommes ont subi d'autres hommes, n'ayant dès le départ aucune chance de se voir à égalité avec les maîtres : société esclavagiste, féodalité, capitalisme. Un système social bien bâti doit donc pouvoir donner à tous des chances réelles d'accès à l'égalité sociale : le pouvoir politique doit servir l'intérêt général, et non être l'instrument de domination d'une minorité (capitalisme, socialisme marxiste).

b) Hiérarchie sociale et lutte des classes :

L'égalité sociale n'est pas en contradiction avec la hiérarchie sociale : les responsabilités sont à la mesure de la valeur individuelle. L'analyse marxiste de l'histoire des hommes les a conduit à diviser la société en classes : une classe qui a soit le pouvoir politique, soit les moyens de production (souvent les deux), et qui domine les autres classes (prolétariat et classes moyennes). Selon eux, la lutte des classes est inévitable du fait que la classe dominée cherche à renverser la classe dominante. Ceci devrait aboutir à un nivellement social avec abolition des classes. Si nous analysons différemment la société et que, au lieu d'avoir des intérêts totalement opposés, ("De qui n'est pas niable dans le système capitaliste"), les intérêts sont dirigés dans le même sens par une législation sociale forte, la lutte des classes disparaît pour faire place à la hiérarchie sociale, dans laquelle l'exploitation du Travailleur dans le processus de production disparaît parce que l'autorité dans l'entreprise, les prévisions, les salaires, la détention des moyens de production, sont sous la responsabilité de tous, grâce à un système concerté. Chacun a droit à la responsabilité dans son domaine et en fonction de sa valeur, dans la société, et la communauté a le devoir d'assurer à chacun une égalité de chances par rapport aux autres individus (modalités à étudier).

c) Distribution du Pouvoir Public :

Pour éviter donc que le pouvoir soit aux mains d'une catégorie d'individus, le pouvoir politique doit mettre en place une organisation économique, sociale et administrative qui rend responsables des groupes d'individus. L'économie devient

"organique". Les moyens de production, d'administration sont dans les mains de communautés. La planification est évolutive.

Les communautés de travail, etc..., en rapport entre elles, assurent la rentabilité dans leur domaine, ce qui évite la monopolisation et le retour à un système capitaliste. La gestion est sous la responsabilité de tous.

d) Individualisme et communauté :

La liberté d'entreprise, de travail, doit être garantie. Les lois sociales satisfaisant la communauté et les individus sont appréciables dans un tel système, car le seul obstacle à leur réalisation : un profit pour une minorité, du fait du pouvoir communautaire par l'économie organique (cf. le corps humain), est aboli.

2 - Objectifs sociaux : données fondamentales

a) Elever les niveaux de vie les plus bas :

Le système capitaliste a créé une échelle des revenus dont le rapport en France est actuellement de 1 à 70. Cette hiérarchie dans les rétributions est une nécessité économique et humaine ; mais la fourchette doit être considérablement diminuée.

Si les biens commercialisables étaient tous surabondants, l'échelle des revenus perdrait son objet, mais comme certains produits n'existent pas en quantité suffisante pour être distribués à tous, ou parce que certains sont rares par nature, un partage inégal des résultats économiques s'impose.

Le développement des possibilités de production réduit la marge de ce rationnement. Ainsi, on observe que dans les pays pauvres, l'éventail des revenus est très largement ouvert, alors que dans les pays riches, il tend à se refermer. (Le système capitaliste avec ses grands profiteurs, tendant quant à lui à ouvrir cet éventail et tendant à faire accroître les prix alors que les bas revenus progressent le moins rapidement).

Pour que la production ait une progression suffisante, il faut que les revenus soient suffisants. La sous-consommation engendre la mévente qui diminue la production, ceci aggravant la sous-consommation. Donc à défaut de motif humanitaire, le souci d'écouler la production exige l'augmentation des bas-revenus.

Cette échelle des salaires comprimés par l'augmentation des bas revenus l'est encore plus, d'une part avec les allocations complémentaires pour les faibles revenus, d'autre part, avec l'imposition pour les forts revenus. Ceci aboutissant à une échelle acceptable pour tous en fonction des responsabilités de chacun et des valeurs techniques, intellectuelles, humaines.

b) Création d'une échelle mobile des prix et des salaires :

Pour que les objectifs sociaux soient réalisés et ne risquent pas de subir les influences de circonstances économiques, nationales ou internationales, il doit y avoir un rapport étroit entre les prix et les revenus.

Les recettes globales doivent être proportionnelles au nombre de personnes qui tirent leur revenu d'une branche considérée. Donc le rapport prix-salaire est organisé collectivement par accords, suivant l'un et l'autre, dans le même sens, avec les mêmes rapports de fluctuation : le revenu est puisé dans les prix qui ne sont eux-mêmes que la représentation financière des marchandises et services à répartir. Mais les hommes doivent être rétribués en fonction de la production et du nombre (les prix étant fonction de la rétribution). Plutôt que de diviser les prix en revenus, il faut que les prix soient constitués à partir des justes revenus.

Ce système permet d'avoir une base saine pour un programme social qui ne soit pas chimerique. Il garantit un pouvoir d'achat en rapport étroit avec les prix.

En cas de gestion économique saine et d'expansion, il garantit l'augmentation des revenus et la diminution des prix. Le dirigisme du pouvoir public intervient dans un tel système pour que des entreprises en stagnation ne créent pas le cercle vicieux : garantie des revenus → augmentation des prix → demande de conservation du pouvoir d'achat → demande d'augmentation des revenus...

3 - Vivre en Bretagne

S.A.V. demande une séparation du pouvoir politique et du pouvoir économique. Cependant, sa ligne de conduite politique intervient sur le système économique et son corollaire, l'organisation sociale de la Bretagne.

a) Cadre de vie :

Un des atouts majeurs de la Bretagne est son environnement. Les hommes qui travaillent en Bretagne ont l'assurance que S.A.V. leur garantira par ses mesures touchant l'urbanisme, la protection des sites, la protection de la nature, un cadre de vie agréable, dans le sens de l'individualisme des Bretons (pas de villes dortoirs) et du courant existant déjà (majorité de villes d'importance moyenne : 20 000 à 100 000 habitants).

Les projets économiques et d'aide au développement de l'économie (infrastructures et aménagement de la Bretagne) autorisent la garantie du cadre de vie.

b) Rapport travail-loisirs :

A l'inverse du principe marxiste de la plus-value (la valeur d'un objet est liée au nombre d'heures de travail) dans lequel le bénéfice réalisé par un employeur correspond à l'appropriation par celui-ci d'une partie du produit du travail, donc à l'exploitation du travailleur, nous préconisons un système dans lequel la plus-value, tout en existant, est englobée dans la valeur du travail (production) et n'est donc plus un processus d'exploitation. Le travail a donc une valeur marchande ; le profit est lié au travail.

S.A.V. garantira avec la liberté d'entreprise, la liberté de travail, donc la liberté de profit. La valeur du profit, pouvant être celle de non-travail, donc de loisirs.

c) Liberté dans un cadre de lois sociales fortes pour garantir :

- le pouvoir d'achat,
- l'amélioration des conditions de travail,
- la liberté d'entreprise,
- l'emploi,
- le cadre de vie.

S.A.V. préconise des lois sociales fortes :

1) Salaire minimum mensuel, avec variation de l'échelle mobile des prix et des salaires.

Ce salaire minimum sera garanti par un système ne se fixant pas aux prix (les prix découlant du salaire), mais à la production et au nombre :

2) Temps de travail : l'accroissement de la production et le salaire n'étant pas fonction du travail, le temps de travail peut être ramené au minimum. S.A.V. propose immédiatement 40 h par semaine, puis adaptation progressive aux nécessités économiques.

3) S.A.V. garantit la création d'une commission nationale bretonne d'ergonomie, au pouvoir important. Cette commission permanentes contrôlera les conditions de travail en vue de leur amélioration, en particulier l'adaptation du poste de travail à l'homme avec respect de l'environnement, et non le contraire comme actuellement.

4) S.A.V. exige le droit au travail pour tous, et propose la réforme du droit de licenciement, selon la ligne donnée sur le plan européen : obligation pour l'employeur de motiver un licenciement sous peine de nullité ; obligation de prouver les motifs devant des délégués des travailleurs ; contrôle par une autorité extérieure au conflit ; réintégration du travailleur licencié illégalement avec réparation du préjudice ou dommages et intérêts.

5) Le pouvoir breton garantit également le droit syndical, l'extension de ses possibilités dans le cadre d'une réforme syndicale.

6) S.A.V. garantit le droit à la retraite à 60 ans, avec un minimum de ressources calculé sur la base de 80 % du salaire d'activité et adapté au nouveau système économique.

7) S.A.V. propose également une réforme de la fiscalité en fonction des nouvelles nécessités bretonnes et une adaptation des prestations familiales aux nécessités économiques.

d) Organisation des collectivités :

Dans le cadre du système autonomiste, la réforme administrative s'accompagne d'une réforme de l'organisation des collectivités. Leur amenant l'autonomie financière et l'autonomie de gestion, leur donnant la possibilité de résoudre les problèmes sociaux qui se posent, sans qu'apparaissent de grands conflits.

Fiscalité :

Adaptée aux revenus avec instauration d'un système d'impôt fiscal qui ne soit pas réservé aux détenteurs de capitaux, mais favorisant les petits épargnants. Redistribution locale d'une grande part de la participation fiscale. Favorisation d'un système bancaire breton et lutte contre les monopoles d'argent. A partir de ressources importantes, le pouvoir des collectivités en matière d'aménagements sociaux se trouve accru avec la participation de groupements sociaux pouvant intervenir sur le plan local et national ; groupements de consommateurs, défense des locataires, comités d'entreprise, sociétés de développement pour l'environnement et la qualité de l'emploi.

Dimension des collectivités :

Basée sur la cellule soit de travail, soit familiale, leur dimension sera limitée dans l'espace du "pays" : identité des besoins, identité de moyens, identité d'esprit. Leur rôle social n'en sera que facilité par l'accroissement des pouvoirs.

Pouvoirs des collectivités :

Le rôle des collectivités, accru, aussi bien au niveau administratif qu'au niveau de l'emploi de l'argent doit permettre une meilleure vie dans notre pays. Le budget doit être au service des habitants par l'intermédiaire des collectivités, et non au service d'un Etat.

Autonomie, autogestion, intéressement :

Quel que soit le cadre collectif de travail : administratif, politique, financier, industriel, la qualité de la vie ne peut être accrue que par un transfert des responsabilités jusqu'au niveau le plus bas, c'est-à-dire de l'individu.

L'objectif politique de S.A.V., sa nouvelle politique économique, fondée sur l'autonomie et la liberté, favorise également un système d'autogestion (les problèmes de chacun ne sont bien connus que par eux-mêmes) et de l'intéressement (pour avoir envie de mieux vivre, il faut avoir la possibilité de participer).

Syndicalisme :

Le droit syndical est un droit inaliénable pour tout travailleur. C'est un droit qui garantit la liberté et la responsabilité des travailleurs. Cependant si le syndicalisme participe pour une large part à l'élaboration des lois sociales (code du travail, juridiction prud'homale, inspection du travail), il doit aussi avoir une position de véritable participant et ne pas être une entrave au progrès économique, et par là même, au progrès social. Pour que les travailleurs -tous les

travailleurs- puissent faire valoir leurs opinions et exercer leurs droits et leurs responsabilités, une vaste réforme syndicale est nécessaire : totalement apolitiques, les syndicats doivent être organisés sur un plan vertical, c'est-à-dire des syndicats de secteurs d'entreprise, qui sont en rapport dans un plan horizontal par une organisation administrative (les modalités sont à étudier). Le syndicat est ainsi la base du système de responsabilité des hommes, en harmonie avec les instances patronales et administratives. C'est bien souvent à lui et aux comités d'entreprise que reviennent la responsabilité des discussions sociales et du progrès social.

IV - PROGRES ET ACTION SOCIALE

Le progrès doit être collectif, ou ne peut pas être. Il doit se faire dans tous les domaines qui peuvent amener un bien-être plus important aux hommes.

Un exemple flagrant est l'inégalité qui existe actuellement entre les salaires des hommes et des femmes pour un même travail. L'ensemble des travailleurs, pour un progrès collectif, doit être rémunéré de la même façon, sans discrimination.

1) Action sociale :

Le point de départ de l'action sociale est l'allocation pour les bas salaires ; ces allocations à caractère limité quant au nombre doivent permettre une meilleure vie, un meilleur logement et surtout, doit favoriser une progression humaine.

Le problème qui doit être résolu quant aux allocations, sans que pour cela la charge de la société ne soit trop importante, et qui est donc un problème de l'Etat, concerne les personnes âgées, les infirmes, les inaptes au travail, les handicapés adultes, les jeunes travailleurs. Il concerne également les femmes qui travaillent (garde et éducation des enfants), et les personnes seules.

Un ministère social doit se pencher sur tous les cas et les résoudre sans possibilité de détournements de fonds (vignettes auto en France).

2) Action sanitaire :

Une adaptation d'un système de garanties contre les maladies doit être faite en fonction des nécessités locales. Les besoins de la Bretagne en ce domaine sont grands. (modalités à voir).

V - QUALITE DE LA VIE

La qualité de la vie en Bretagne est sous la responsabilité de la collectivité Bretonne. Elle doit garantir pour tous, l'espace Breton, l'entreprise Bretonne, avec tout ce que cela comporte de particularités et de besoins.

S.A.V. ne veut pas se contenter d'une Bretagne pour les touristes, ni d'une Europe de marchands. Nous voulons une Bretagne de Bretons, où il fera bon vivre. Une Bretagne humaine, des hommes responsables et libres, où le travail de chacun servira pour le bonheur de tous.

S. A. V. CONTRE LE SOCIALISME MARXISTE

1) L'Etat et l'individu

La loi n'est pas faite pour protéger l'individu contre l'Etat, mais pour protéger l'Etat contre l'individu.

Maréchal Vichinski. Rapporté par Y. FOUERE dans "L'Europe aux cent drapeaux" p. 69

S.A.V. considère essentiellement que l'Etat doit être au service de l'individu.

Manifeste p. 10

2) Lutte des classes et dictature du prolétariat

La lutte des classes conduit nécessairement à la dictature du Prolétariat.

K. Marx (Lettre du 5 mars 1852)

La dictature du Prolétariat est une lutte opiniâtre, sanglante et non sanglante, violente et pacifique, militaire et économique, pédagogique et administrative, contre les forces et les traditions de la vieille société.

Lénine (La maladie infantile du Communisme : le Gauchisme" p. 32. 1933)

S.A.V. préconise l'harmonieuse collaboration des classes et considère le capitalisme et le socialisme actuels comme des schémas étrangers.

Manifeste p. 11

3) Le capitalisme d'Etat

Le capitalisme d'Etat est la continuation de la lutte des classes sous une autre forme, et nullement le remplacement de la lutte des classes par la paix entre les classes.

Lénine : "L'impôt en nature" Tome 2 p. 540 Manifeste p. 10

La dictature remise aux mains du seul Parti Communiste dans les pays de l'Est a donné lieu à un capitalisme d'Etat, engendrant un despotisme centralisateur et uniformisateur.

Le budget d'Etat s'appuie sur le développement de toute l'économie socialiste. Il est indissolublement lié, avant tout, à la gestion financière, aux revenus et aux dépenses des entreprises d'Etat. La majeure partie du revenu net de la société créé dans ces entreprises alimente le budget d'Etat.

Manuel d'Economie politique (Académie des Sciences de l'URSS - 1956)

4) L'impérialisme soviétique

Parmi les grandes entreprises industrielles construites avec l'aide de l'Union Soviétique dans les pays européens de démocratie populaire, citons : le combinat métallurgique Lénine, une usine d'automobiles et une usine d'aluminium en Pologne,

Le régime soviétique et sa vocation internationaliste, se transforme en impérialisme "grand russe". De ces types de nationalismes, nous n'en voulons pas.

Manifeste p. 10

le combinat métallurgique Gottwald en Tchécoslovaquie, le combinat métallurgique Staline en Hongrie, la centrale hydro-électrique Lénine et une usine de tracteurs en Roumanie, le combinat chimique Staline et l'usine métallurgique Lénine en Bulgarie, la centrale hydroélectrique Lénine en Albanie et un certain nombre d'autres combinats...

Manuel d'économie politique (Académie des Sciences de l'URSS p. 677 - 1956)

Et bien que les Russes aient favorisé l'édification d'industries nationales dans les démocraties populaires, souvent de manière irréaliste, on peut cependant parler d'un impérialisme soviétique. Exemple, exploitation au profit de l'URSS de l'uranium hongrois.

Dictionnaire économique et social de Thomas SUAVET. Editions Ouvrières 1962 - P. 205

5) L'Homme dans son cadre ethnique

Le but du socialisme n'est pas seulement le rapprochement des Nations, mais leur fusion.

Lénine (Socialisme 1916)

On n'a pas oublié la suppression cynique pendant la guerre, de plusieurs nationalités : Tatars de Crimée, Tchéchènes, Balkares, Karatchèves et Kalmouks ; les Allemands de la Volga, pourtant loin du front, furent liquidés, préventivement au début de la guerre, en octobre 1941.

G. HERAUD (L'Europe des Ethnies p. 233 - 1965)

S.A.V. affirme le droit de la personne humaine à son libre développement dans son cadre ethnique... Seul le Fédéralisme peut réaliser la synthèse nécessaire du respect du nationalisme et de l'internationalisme, de l'autorité et de la liberté.

Manifeste p. 10

6) L'Homme et le Travail

La mobilisation des masses est effectuée par le Parti Communiste et SOUS SA DIRECTION, à l'appel des organisations d'Etat et des organisations sociales, des syndicats, des Jeunesses Communistes. La participation active des masses à la lutte pour l'exécution des plans de développement de l'Economie Nationale est l'une des principales conditions de l'exécution et du dépassement des plans, de l'ACCELERATION DES RYTHMES, de la construction de la société Communiste.

Manuel d'Economie Politique de l'Académie des Sciences de l'URSS p. 464 - 1956

Le salaire aux pièces est la principale forme de rémunération du travail dans les entreprises socialistes d'Etat. En 1954, plus des trois-quarts des ouvriers de l'industrie soviétique étaient payés aux pièces.

Op. Cit. p. 501

Aucun progrès dans l'ordre de la liberté ne s'est fait, ni ne peut se faire, sans la croissance économique. Mais cette économie ne tient compte que des lois de la rentabilité, et l'ensemble du système industriel asservit le comportement des hommes, leurs rapports sociaux et jusqu'à leur personne. L'homme ne doit plus être éduqué, ni formé pour le rendement, à l'intérieur comme à l'extérieur de sa communauté, ni rejeté lorsqu'il n'est plus rentable.

Manifeste p. 11